



Conditions générales du **malamax**

Formation des groupes

L'organisateur peut former des groupes sans tenir compte de la volonté des participants.

Etat de santé du participant

L'enfant participant est en bonne santé et sportivement résistant. Le détenteur légal de l'autorité parentale doit informer l'organisateur de toute incidence néfaste sur la santé (allergies ou autres problèmes de santé) ainsi que sur la consommation régulière ou irrégulière de médicaments.

Assurance / Responsabilité

Les assurances sont sous la responsabilité du participant. L'organisateur décline toute responsabilité pour des blessures ou dommages de participants ou de tiers, ainsi que pour la perte d'objets de valeur.

Exclusion

Les directives des entraîneurs doivent être suivies. Dans le cas contraire, l'entraîneur a la compétence d'exclure le participant du stage. Dans une telle situation, le participant n'a pas droit au remboursement des frais d'inscription.

Prix

Le tarif d'inscription relève de la responsabilité exclusive de l'organisateur qui se réserve le droit de le modifier. Le prix actuel doit être considéré comme contractuel.

Transmissibilité

En général, la contribution pour le stage n'est pas cessible à un tiers (autre participant). Exception possible en consultation avec l'organisateur.

Conditions de paiement

Le paiement de la contribution du stage est à effectuer après facturation par l'organisateur et fait office de confirmation définitive de l'inscription. Celui-ci doit être réglé dans les délais.

Annulation

Une annulation de réservation est possible au plus tard 30 jours avant le début du stage. Dans ce cas, une indemnisation de CHF 100.- sera exigée. Le prix complet du stage sera facturé en cas d'annulation ultérieure. L'annulation doit être faite par e-mail à l'adresse malamax@fondation-gf.ch.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage dans le cas d'un nombre de participants insuffisant. Les contributions déjà versées seront alors remboursées.

Conclusion de contrat / Confirmation

Les inscriptions se font obligatoirement en ligne par le site web Invités.ch. La participation est garantie dès règlement de la facture d'inscription. La documentation (informations, convocation, etc.) sera envoyée par e-mail au plus tard une semaine avant le début du stage.

Droits concernant photos / films / données

L'inscription au stage signifie que le participant et le détenteur légal de l'autorité parentale donnent leur accord pour que d'éventuelles images ou des enregistrements de films des participants peuvent être réalisés par l'organisateur et utilisés à des fins commerciales dans le domaine public. Dans le cas d'un contexte direct avec le "malamax", des données peuvent également être utilisées dans le même sens.